



COMITÉ SOCIAL ECONOMIQUE SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Programme de formation - modalités pédagogiques

PUBLIC



Elu du CSE et/ou
membre de la
CSSCT

PRE REQUIS



Être réélu

DUREE



3 jours
Soit 35 heures

NOMBRE



12 personnes
maximum

Cette **formation obligatoire** pour les élus du Comité Social et Economique est essentielle pour **identifier et prévenir** les risques professionnels. Permet **d'agir** efficacement pour **améliorer les conditions de travail des salariés** et garantir le respect des obligations légales.

OBJECTIFS GENERAUX

- Comprendre **le fonctionnement du CSE** (rôle, droits et devoirs, réunions, heures délégations...)
- Acquérir **les méthodes et outils** nécessaires pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- **Contribuer à la santé, sécurité** et conditions de travail des salariés.

COMPETENCES

- Comprendre **le rôle du CSE** afin d'assurer une participation efficace et conforme aux **obligations légales**
- Maîtriser **les droits et devoirs** en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- **Détecter et évaluer les dangers** liés aux postes de travail et à l'environnement professionnel
- Mener des **inspections** pour identifier les améliorations nécessaires
- Elaborer et appliquer des **mesures préventives adaptées**
- Développer les compétences pour **informer et mobiliser** les salariés autour des enjeux de la prévention
- **Réaliser des enquêtes** pour analyser les causes des incidents et proposer des solutions pour éviter leur répétition

LIEU DE FORMATION

En intra-entreprise : Dans vos locaux en présentiel. Nous privilégions cette méthode pour adapter la formation à l'établissement.

En inter-entreprise : En centre de formation

MAINTIEN DES COMPETENCES

Au renouvellement du mandat de l'élu un recyclage de **3 jours quelle que soit la taille de l'entreprise**
5 jours pour les membres de la CSSCT

PRE REQUIS

avoir été élu membre du comité social et économique et/ou membre de la CSSCT

ATTRIBUTION DE FIN DE FORMATION

Attestation de formation et d'assiduité.

DOCUMENT NECESSAIRE

Aucun justificatif n'est demandé pour participer à cette formation.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Prendre **contact avec le centre** de formation Norflix formation afin d'étudier toutes situations et spécificités pour adapter au mieux la formation

Organisme de formation NORFLIX FORMATION

147 rue de la gare 59270 BAILLEUL - Tel : 06 27 68 41 73 - norflixformation.fr - contact : norflixformation@gmail.com
SIRET : 832 216 568 00028 - APE : 8690F - TVA : FR84832216568 - NDA : 32 59 10277 59 auprès du préfet de région HAUTS-DE-FRANCE



PROGRAMME DE FORMATION

CSE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL



Fonctionnement du CSE :

- Champs d'application
- Les attributions du CSE
- Les consultations du CSE
- Les informations du CSE
- Le rôle des acteurs du CSE
- Les commissions
- Les réunions
- Les moyens du CSE (heures de délégation, formation...)
- Les recours du CSE



Les outils de suivi et d'analyse de la situation de l'entreprise :

- Le principe de prévention
- Se repérer dans les textes réglementaires
- Comprendre l'importance des documents obligatoires (DUERP, PAPRIACT, PdP...)
- Les 20 familles de risques selon l'INRS
- Les techniques d'analyse (ITAMaMi, arbres des causes, ischikawa...)
- Les vérifications IQP
- Le registre accident bénin



Les obligations en entreprise :

- Les textes réglementaires
- Les droits et devoirs du salariés, du CSE et de l'employeur
- Les formations, documents, signalisations et affichages obligatoires



Effectuer une visite d'inspection au sein de son entreprise en lien avec la SSCT :

- Comment réaliser une inspection efficace et se doter des outils nécessaires
- Etablir le bilan annuel de sécurité et son programme de prévention
- Se doter d'un plan d'action opérationnel et le suivre



Développer une expertise en évaluation des risques professionnels :

- Accidents de travail et maladies professionnelles
- Mécanisme d'apparition du dommage
- Les enjeux de la prévention
- Les taux de cotisation
- Les différents acteurs de prévention



Enquêter après un accident du travail ou un constat de danger grave et imminent :

- Comment, quand et pourquoi enquêter ?
- Rédiger un compte rendu et un rapport d'enquête
- Méthodologie de l'arbre des causes





METHODE PEDAGOGIQUE

CSE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL



»» MODALITES PEDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation comportent :

Partie théorique : Etude de cas, exposé interactif, animation par le jeu, quizz interactif.

Partie pratique : Réalisation d'inspection et élaborer un compte rendu , Réalisation d'une enquête et élaborer un rapport d'enquête, ordre du jour et mise en situation d'une réunion plénière

Exercices dans l'entreprise pour une meilleure mise en pratique.

»» MOYEN PEDAGOGIQUES

Besoin pour la réalisation de la formation dans vos locaux :

- Accueil des stagiaires dans une **salle dédiée à la formation** (afin de suivre un diaporama animé par le formateur dans de bonnes conditions)

Matériel utilisé pour la théorie :

- **PowerPoint** projetées diapositives et exercice
- **Jeux de carte** sur différentes thématiques pour l'apprentissage ludique,
- **Exercice** d'application
- Multiples **fiches ressources** numérique.

Matériel utilisé pour la pratique :

- Ordinateur pour les comptes rendu.

MODALITES D'ÉVALUATION <<<

Evaluation théorique : QCM sur la partie fonctionnement du CSE

Evaluation pratique : Mise en situation de réunion plénière

DELAI DE RÉALISATION <<<

Norflix formation s'engage à réaliser votre formation dans un délai **maximum de 3 mois**

REFERENCES RÉGLEMENTAIRES <<<

Code du travail : Article L2315-18

ENGAGEMENT DE QUALITE <<<

Conforme au référentiel QUALIOP1

MISE A DISPOSITION POUR REVISION <<<

Les apprenants ont accès a **la rubrique ressource du site internet** afin de réviser quand ils le souhaitent

